

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-782502

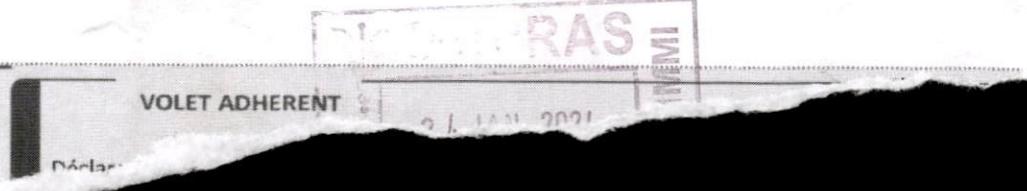
<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : <u>7559</u>	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	<u>ACIETH20UNS Nadi</u>
Nom & Prénom : <u>ACIETH20UNS Nadi</u>			
Date de naissance : <u>26/11/1964</u>	<u>191950</u>		
Adresse :			
Tél. :	Total des frais engagés : <u>300 +301</u>		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
<u>Dr. MADRI FATIMA EZZAHRA</u> <u>Gynécologue - Obstétricienne</u> <u>47, Bd. Oued Laou, Lot Missimi</u> <u>Appt. 8, 1er Etage - Hay Hassani</u> <u>Casa - Tél. : 06 75 02 81 32</u>			
Date de consultation : <u>05.12.2023</u>	Age:		
Nom et prénom du malade :			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfan		
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicataire.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 24/10/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficients	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05.12.23	Dr. MADRI FATIMA EZZAHRA Gynécologue - Obstétricienne 47- Bld. Quai Laou, Lot Missimi Secteur 3, 1er Etage, Hay Hassani Casab - Tél: 05.75.02.81.82.			INP : 0613046481

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 CACHET DU PHARMACIE DE L'OCEAN ROUTE D'AIRES DAR-BOUZIÈRE Tél : 03 22 23 08 00 Fax : 03 22 23 08 01 C. 399360	05/12/23	301,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

* Laser Co₂

Pour relâchement
Vaginal



الدكتورة فاطمة الزهراء مضربي

أخصائية في طب و جراحة أمراض

النساء و التوليد

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء، وأونجيي فرنسا

طبيبة سابقة بقسم الولادة وبرقسم جراحة سرطان المرأة في مستشفى ابن رشد

طبيبة سابقة في مستشفيات باريس

PAPILOCARE
Gel vaginal

ANNEE MÉDICALE

Le : ٥٥ / ١٢ / ٢٠٢٣

Nom & Prénom : Tte Azaiez Bouamra Nadia

Sans P.P.V
Gel

①

Colpostrophine oule

63,65

1 oule 1j pH 15 jours

15 jours

②

Oferacue

1 gel 1j

pH

2 mn.

MQ.ox 2

③

Sericy cp

1 cp x 2 1j

pH

2 mn.

Boîte 60

PHARMACEUTIQUE
DE L'OCEAN
Route d'Agadir Km 25
Dar Bouazza Casablanca
Tél: 05 22 29 08 29
RC: 399369 - 10 32960411

Dr. MADRI, FATIMA EZZAHRA
Gynécologue - Obstétricienne
47, Bd Oued Laou, Lot Missimi
Appt. 8, 1er Etage - Hay Hassani
Casa - Tél.: 06 75 02 81 82

Fixe : 05 20 56 51 51 - Urgence : 06 75 02 81 82 - E-mail : fatimaezzahramadri@gmail.com

Adresse : 47, Emeraude center, Bd. Oued Laou (en face de marjane Hay Hassani - Station Afriquia)

Lotissement Missimi, 1^{er} ETG, Appt 8 - Hay Hassani